

Steering Academy a le plaisir de vous convier à un petit-déjeuner le 17 mai 2022
Sur le thème « La modification de la structure juridique de l'employeur :
Quelles conséquences sociales ? »

Agenda :

8 heures 30	Accueil
9 heures	Introduction du thème par Gwenaëlle et César
9 heures 15	La modification juridique de l'employeur recouvre des situations diverses que le droit français encadre et organise afin de limiter ses incidences sur les relations individuelles et collectives du travail. • Dans quels cas les contrats de travail sont-ils transférés ? • Faut-il consulter les instances représentatives du personnel ? • Quelles sont les obligations des employeurs successifs ? • Que deviennent les accords collectifs, usages et engagements unilatéraux de l'entreprise transférée ? • Quels sont les impacts du transfert en matière d'épargne salariale et de protection sociale ? • Quelles sont les conséquences du transfert sur les instances représentatives du personnel de l'entreprise et sur celles de l'entreprise d'accueil ?
10 heures 30	Q&A
11 heures	Fin

Font le point sur ces questions :



Gwenaëlle Artur,
Associée



César Solis,
Avocat Counsel

Le petit-déjeuner se déroulera dans les locaux du cabinet Steering Legal, 20 rue Fortuny – 75017 Paris

Merci de bien vouloir répondre avant le 12 mai 2022 en envoyant un email à academy@steeringlegal.com